

La démocratie des conseils

Yohan Dubigeon
Éditions Klincksieck, 2017
Résumés des introductions et conclusions du livre et des trois parties

Avant propos

La démocratie des conseils est étudiée à partir de textes théoriques et militants, de Marx à Marcos, en passant par Pannekoek et Castoriadis.

Dans un premier temps, on peut la définir comme la participation du « grand nombre » à la politique, le refus de la spécialisation et de la professionnalisation de l'activité politique, le « peuple » étant considéré comme la source du pouvoir et l'acteur principal de ce pouvoir.

Il est nécessaire de faire un détour par des expériences pratiques, de la Commune de Paris à la révolution hongroise de 1956 comme période historique. Cela permet d'envisager les expériences contemporaines comme le zapatisme (diffusion maximale et horizontale du pouvoir, contrôle maximal de la verticalité : assemblées de base jusqu'aux Conseils de bon gouvernement, rôles des médiations entre l'EZLN et la population zapatiste, les communautés, les Conseils et les Assemblées communautaire, villageoise, de zone : les *caracoles*, escargots en espagnol).

On peut considérer les conseils comme la forme la plus aboutie de « démocratie par en bas ».

Deux remarques préalables :

- la « démocratie par en bas » est le terme générique le moins mauvais pour caractériser ces expériences pratiques. Ce terme « par en bas » est social : on parle de la mobilisation des catégories sociales les plus exploitées et dominées. Mais il est aussi spatial, car les conseils affirment un « ancrage » local : lieu de travail, lieu de vie. Avec un prolongement élargi vers l'espace national et international : république des conseils, conseil général, etc. On peut à ces niveaux parler « d'autogouvernement ».

- il est indispensable d'effectuer un « retour aux sources » en ce qui concerne l'autogouvernement et revenir à la question « stratégique ». Surtout si on analyse les mouvements contestataires contemporains qui sembleraient se construire sur une table rase politique et apparaîtraient comme innovants et créatifs alors qu'ils revisitent des problématiques plus anciennes mais oubliées, niées, voire censurées car objets de luttes. Ainsi les combats internes et externes à la révolution russe (des polémiques entre théoriciens européens à l'écrasement de Cronstat) ont eu des conséquences considérables. C'est l'étude du passé qui peut permettre d'éviter de réitérer des erreurs.

Enfin, l'auteur assume un engagement politique vis à vis de la question de l'autogouvernement. Cette approche des conseils permet d'intervenir politiquement dans les tentatives modernes d'auto-émancipation, sans affirmer pour autant que ce programme est réalisable. Ce sont autant d'expériences de luttes *contre* l'État, se démarquant des expériences *par en haut* de démocratie participative ou délibérative. Le problème de la domination socio-économique est indispensable aux analyses ouvrant la voie à la liberté politique généralisée. Il faut donc étendre l'étude des conflictualités au-delà de l'antagonisme entre producteurs et propriétaires pour prendre en compte les

antagonismes entre dirigeants et exécutants dans les luttes politiques, d'où des références à des marxismes hétérodoxes ou dissidents, Arendt, Castoriadis, Lefort, etc.

En envisageant trois dimensions (politique, stratégique, organisationnelle), trois « moments conceptuels » de ce creuset, l'auteur n'adopte pas une démarche uniquement chronologique, tout en montrant que les problématiques ont une dimension de dynamique historique. C'est au sein de la Commune de Paris que la question politique du double-pouvoir et d'autogouvernement émerge *contre* l'État. La question des rapports entre l'institué (l'existant) et l'instituant (la dynamique en cours et les forces en présence) se pose alors pour la première fois dans un État capitaliste.

C'est dans le cours de la révolution russe que la question stratégique de la prise de pouvoir s'impose, suivie de la reconstruction d'autres rapports sociaux.

Et c'est l'analyse des différentes organisations de conseils et de leurs critiques qui constitue un enjeu des luttes théoriques et pratiques, à partir de la révolution allemande et des épisodes hongrois, autrichien, italien ainsi que les expériences ultérieures au cours du XX^e siècle, héritant de ces analyses. De nos jours, il existe différentes expériences d'auto-organisation populaire : Chiapas, révolutions arabes, les Indignés, Occupy Wall Street, grèves auto-organisées. Même si on ne parle plus de conseils, ce sont des expériences de démocratie par en bas. Ce ne sont plus les références aux ouvriers qui sont mobilisées mais d'autres catégories sociales ou des références spatiales : quartier, commune. Mais il y a toujours une place importante du travail et de la territorialité, comme pour les conseils « ouvriers ».

Pour préciser, quelques éléments de définition :

- on peut parler de « conseils » quand des membres d'une communauté sont habilités à délibérer collégialement (conseils municipaux, d'administration...).

- ici, ces organes représentatifs se constituent dans des situations de révoltes et d'insurrection et concernent des catégories sociales situées en bas de la pyramide sociale : ouvriers, soldats, artisans, paysans.

- ce sont des formes d'auto-organisation populaire, dont l'idéal-type précurseur est la Commune de Paris. Le « peuple » se constitue en pouvoir *contre* l'État ou du moins en s'y substituant (prise en charge de fonctions gestionnaire et administrative concernant l'approvisionnement, le logement, le travail, les transports, les communications, l'organisation militaire). Les autres contextes géographiques et politiques vont mettre en avant certains traits de ce modèle, à chaque fois dans des configurations différentes.

Pour résumer, l'auteur mentionne cinq traits pour analyser ces tentatives de « démocratie par en bas » :

- la position sociale : ce sont des catégories dominées qui sont concernées,
- elles sortent de leur silence ou leur bas-bruit et s'expriment haut et fort.
- cette lutte ouverte se confronte aux organisations politiques existantes, du côté du pouvoir comme du côté des oppositions traditionnelles.

- cette expression se fait par des médiations, des représentants et implique des tensions entre « la base » et ses « capacités politiques » et les « mandants » et leurs compétences. Cet antagonisme constitue un des traits essentiels du type conseil.

- il y a un objectif d'auto-émancipation, d'un double-pouvoir à la prise du pouvoir sur un espace régional ou national.

Il ne s'agit pas pour autant de faire de cette démocratie des conseils LA forme ou LE modèle, car il faut constater que ces expériences ont été réprimées, combattues dans les faits et dans les théories politiques. Ou oubliées. Ce n'est donc en aucun cas un but

mais un processus historique à reconstruire pour en analyser les actualisations contemporaines.

Cette analyse a recours à trois corpus de textes :

- des textes d'analyses de théoriciens : Arendt, Abensour, Rancière, Breugh
- des textes concrets de militants engagés, mais qui ne laissent pas de place à la compréhension des principes d'organisation : Castoriadis, Lefort, Pannekoek et certains articles de la revue *Socialisme ou barbarie* (1949 - 1967)
- des monographies sur des cas précis, avec des limites pour connaître les modalités concrètes et réelles de fonctionnement, au-delà des discours et publications.

Ces différentes sources se confrontent à deux difficultés : la place et les caractéristiques des porte-paroles de la « plèbe » et la temporalité toujours courte de ces expériences. Et à une question ultime : est-il possible d'éviter l'institutionnalisation de l'expérience, ce qui a signifié aussi son évaporation dans les événements précédents ?

Introduction

Les Conseils et les organisations conseillistes surgissent au sein de la nébuleuse sociale-démocrate : la gauche dite de Zimmerwald, du nom d'une réunion de 38 différents délégués de tendances socialistes opposées à l'Union sacrée, en 1915.

Ce noyau se définira, après la révolution russe de 1917, par une triple opposition : contre la démocratie libérale, contre la social-démocratie et contre le léninisme et le spontanisme.

L'auteur mobilise plusieurs analyses (Marx, Castoriadis, Mouffe, Habermas) pour illustrer ces positionnements successifs : l'antagonisme entre les producteurs et les propriétaires des moyens de production ; l'antagonisme entre dirigeants et dirigés ; l'impasse libérale entre une liberté politique et un assujettissement économique ; l'impossibilité de dépasser ces antagonismes par des modes de délibération réglée et régulée et des décisions par consensus.

Le cadre commun à toutes ces analyses est que les conflits restent enchâssés dans les jeux institutionnels dominés par l'État. L'État est la référence légitime incontournable et les conflits restent souvent cantonnés à des discours. D'où la mise à distance des propositions de démocratie délibérative de Habermas : est-il possible d'arriver à un consensus par des argumentations rationnelles, alors que les antagonismes se fondent notamment sur des inégalités matérielles mais aussi de capacités politiques ? Ce qui demande de dépasser l'expérience démocratique comme expression de l'antagonisme politique, la lutte des classes en termes anciens, au-delà des sphères délibératives, du cadre étatique. Vers une démocratie radicale, agonistique qui n'entend pas faire disparaître la conflictualité (Chantal Mouffe).

Ici l'auteur rend hommage aux travaux de Miguel Abensour : pour une démocratie *contre* l'État. La démocratie libérale occulte le conflit. L'État de droit est incompatible avec la démocratie, car celle-ci implique la disparition, de dépassement d'une relation stable entre dominants et dominés. La démocratie *insurgeante* est comprise comme une expérience de subjectivation [processus de transformation par lequel l'individu ou le groupe se constitue et se reconnaît en tant que sujet, la « prise de conscience » en ancilangue...] du peuple en politique

Chez Jacques Rancière, l'étatique, compris comme police et défense des hiérarchies, s'oppose à la politique comprise comme espace d'égalité refusant l'ordonnement. L'irruption du peuple en politique indique une rupture qui s'identifie avec la démocratie, qui n'existe donc pas préalablement.

L'auteur se réfère également à un politologue canadien, Martin Breught, auteur de *L'expérience plébéienne, Une histoire discontinuée de la liberté politique*, 2007. Son étude porte sur les luttes démocratiques contre l'État, dans une perspective d'émancipation, en balayant une période historique très large : de l'Antiquité romaine à la Commune de Paris. Dubigeon constitue en quelque sorte la suite de cette étude. Il note que les désirs de liberté plébéiennes ne sont pas à l'abri de se renverser en désir de servitude. Mais les révolutions ne se résument pas à cette opposition binaire : il faut déceler les contradictions internes aux expériences étudiées. Il faut donc comprendre les tensions au sein des mouvements tout autant que déceler l'extension des conflictualités *contre* l'État.

Pour se démarquer d'autres approches, l'auteur en vient à situer son étude de la démocratie des conseils vis à vis des théories et modèles dominants et concurrents : le républicanisme et les propositions de démocratie participative.

Les conseils portent une attention particulière à la domination, ce qui est niée dans les autres modèles. Mais le républicanisme peut amener aussi à l'illusion démocratique en promouvant la participation du « grand nombre ». Cela est illustré par une série de références savantes et illustres et de leurs commentateurs : Berlin, Constant, Locke. Pour ce dernier, le pouvoir républicain doit garantir la liberté de tous au sens d'une non-ingérence dans les affaires privées. C'est le règne de la Loi et de l'État de droit. Classiquement, c'est l'opposition entre liberté négative (absence d'entrave) et liberté positive (possibilité de faire quelque chose).

Il existe un certain nombre de jonction avec la démocratie des conseils dans ces approches qualifiées d'humanisme politique. Il y a une lutte pour la participation effective de tous aux décisions publiques, contre l'autonomisation progressive du pouvoir et des administrations. En référence à Hannah Arendt, l'auteur indique aussi une divergence entre une démocratie des partis fondée sur la représentation et la délégation et la démocratie des conseils fondée sur l'action. Les partis sont des formes légales et reconnues par l'État, les conseils sont des organisations révolutionnaires se développant contre l'État.

De même, les expériences de démocratie participative ou délibérative possèdent certains traits analogues à la démocratie des conseils : jury citoyen, budgets participatifs. Il y a bien une extension « horizontale » pour obtenir la participation du « grand nombre » et concurrencer la professionnalisation de la politique. Il y a le souci de faire émerger un public informé sur différentes questions pour une délibération et la transmission d'une opinion aux pouvoirs établis.

Mais il existe trois dimensions propres aux conseils qui sont absentes de ces propositions humanistes.

- la spontanéité : ces mécanismes sont créés *par en haut*, dans un souci de légitimation a posteriori des élites en places.

- l'ancrage dans les pratiques de la vie sociale. Ces propositions s'inscrivent dans un cadre institutionnel. C'est la création de nouvelles instances à côté, et non contre, les institutions étatiques.

- les paliers radicaux de pouvoir décisionnel ne sont pas atteints, au contraire de la démocratie des conseils : expression d'un jugement (par exemple le vote d'une proposition venue d'en haut) ; la délibération (participation à des choix posés a priori) ; la décision (l'avis peut ne pas être contraignant). Dans une démocratie radicale,

ce troisième palier possède un caractère obligatoire et non facultatif. Les conseils ont *le premier mot* (l'initiative) et *le dernier mot* (l'imposition).

Finalement, par rapport aux propositions et débats dans le champ politique, l'auteur affirme que la distinction ne doit pas être fondée sur l'opposition entre démocratie représentative et démocratie directe mais entre démocratie par en haut et démocratie par en bas.

Pour continuer son travail typologique et historique, Dubigeon en vient à analyser la place du conseilisme dans le cadre du socialisme, comme paradigme refoulé. Si l'origine des conseils est bien à situer dans le courant socialiste, sa diversité intrinsèque (contrairement aux doctrines monolithiques) explique tout autant sa faiblesse numérique que sa force créative.

Certains auteurs ont distingué, dans un souci normatif, le communisme de gauche et le communisme des conseils qui émergera à partir des années 1930 et se caractérisera par une critique du léninisme (du substitutisme) et du spontanisme.

Dans tous les cas, c'est une critique du socialisme d'État. Si les militants des conseils s'inscrivent au départ dans la gauche de la social-démocratie qui évolue vers les positions communistes, ils s'en démarquent aussi par leurs critiques ultérieures de la forme Parti et privilégient l'action autonome : les grèves de masse et les actions extra-parlementaires. Si la première rupture est souvent mentionnée dans l'histoire du mouvement socialiste (réforme/révolution), la seconde rupture est occultée.

Pourtant, cette ligne peut se suivre dans divers courants : en Russie, en Italie, dans la gauche germano-hollandaise. On peut rajouter sur cette ligne les textes et positions situationnistes et libertaires.

L'auteur distingue deux axes dans ce positionnement pour les conseils :

- une critique des relations conseils/partis/État
- une conception de l'organisation

L'ensemble pouvant être résumé par l'expression de socialisme par en bas.

De même que Dubigeon entend faire réémerger la deuxième rupture avec le communisme de parti, il s'attache à replacer la démocratie des conseils en position intermédiaire (articulation, médiation, etc.) vis à vis du spontanisme et de l'anarchisme. Ces courants rejettent toute organisation politique permanente et toute représentation en insistant sur le mandat impératif (référence à Négri et Hardt, ainsi qu'à Holloway). Pour l'auteur, la démocratie des conseils ne fétichise pas l'immédiatisme et la concentration sur les luttes présentes et partielles mais contient une dimension stratégique. Car en rejetant la dimension politique, le spontanisme en vient à fétichiser le social : organisation sous la forme de réseaux et de groupes affinitaires. Si ces modalités d'organisation peuvent parvenir à des modes d'actions diversifiés et innovants, elles aboutissent à un oubli des enjeux institutionnels et de reconstructions sociales une fois l'État des choses existantes détruit.

Introduction de la première partie : la dimension politique

Selon Miguel Abensour, la démocratie se caractérise par : la souveraineté du peuple *versus* celle du monarque ; le rapport d'égalité entre les sujets politiques et la Constitution ; une auto-institution *contre* l'État, par l'exercice directe du pouvoir par le peuple de manière continue ; enfin, l'État n'est plus une instance permanente mais un moment dans la vie démocratique.

Un point fondamental est que les conseils apparaissent dans des contextes socio-politiques brûlants : la Commune en 1871, dans le contexte de la guerre franco-prussienne ; les soviets russes en 1905, à la suite de la guerre russo-japonaise ; les soviets entre 1917 et 1921, à la suite de la première guerre mondiale. De plus, les conseils interviennent dans un moment de montée du mouvement ouvrier en occident, marqué par la radicalisation, les divisions et les concurrences. Partout, c'est l'explosion des mouvements révolutionnaires, face à un pouvoir fragilisé, qui permet l'émergence de ces événements de démocratie par en bas. La Commune est en ce sens une référence.

Conclusion sur la dimension politique (partie 1)

L'auteur ambitionne de donner à voir les principes politiques d'une auto-institution démocratique. Les principes d'auto-institution, à la suite de la Commune de Paris, sont nécessaires mais ne sont pas suffisants pour une démocratie par en bas :

- Une démocratie de par sa dimension directe ou horizontale est une preuve de la spontanéité de son apparition. Sa mise en place suppose un triple principe : participation , autonomie, capacité du « grand nombre ».

- Cette forme politique n'est pas à opposer à la représentation mais il doit y avoir une prudence : par délégation concentrique (*caracoles*), seules les questions politiques qui ne peuvent pas être prises en charge par l'échelon inférieur peuvent déléguer à un échelon supérieur. C'est le principe de la subsidiarité. Mais contrairement à l'utilisation de ce principe dans les régimes actuels, cela doit être complété par un double mécanisme de confiance dans les relations réciproques et de contrôle permanent, absent dans les démocraties parlementaires. Ici doivent primer la révocabilité permanente, la rotation des charges, l'encadrement de tous les mandats et la limitation voire l'absence des rétributions. Cela implique la destruction de l'État comme appareil et la transformation radicale des relations ente gouvernants et gouvernés.

- Cette conception radicalement démocratique du pouvoir politique implique donc une auto-éducation de toutes et tous, une dénaturalisation de l'autorité (comme attribut des meilleurs ou des plus compétents) et un processus d'égalisation par la pratique politique. C'est une conception démocratique conjointe de l'égalité et de la liberté.

En ce sens, la démocratie des conseils se veut destructive de la politique professionnelle. Elle exige et impose une extension maximum de l'autonomie de gestion collective des affaires publiques. Elle se constitue comme une auto-gestion et une extension maximum de la conflictualité politique, loin d'un horizon pacifié et d'une société réconciliée avec elle-même.

Introduction de la deuxième partie : la dimension stratégique

Cette dimension comporte deux aspects complémentaires et en opposition : une confrontation aux institutions existantes *et* la capacité de s'implanter durablement pour l'action. Cela débouche sur un double questionnement : quelle composition interne aux conseils et quelle composition sociale vis à vis des forces existantes. Car les Conseils doivent combiner contradictoirement leur fonction de luttes et leur fonction de reconstruction sociale. Les soviets de Russie de 1917 sont de ce point de vue une référence, sans occulter leurs disparitions après la bolchevisation du pouvoir d'État.

Conclusion sur la dimension stratégique (partie 2)

Comment interpréter l'apparition, le succès, les échecs par l'institutionnalisation de ces expériences ? Inclure une stratégie révolutionnaire est une condition nécessaire mais pas non plus suffisante pour pérenniser une démocratie par en bas. Il s'agit d'identifier des obstacles :

- L'apparition et la transformation « spontanée » des conseils par l'imposition souvent de force ou par ruse d'une direction, autonome de la lutte politique du grand nombre. C'est cette évolution vers une prise en charge restreinte ou généralisée de la réorganisation politique au cœur du double-pouvoir qui constitue une des clés de la réussite ou de l'échec.

- Les rapports entre la double dimension stratégique : à la fois un rôle négatif (destruction des institutions existantes) et un rôle positif (reconstruction d'une démocratie par en bas). Cela renvoie à l'organisation instrumentalisée en vue de la seule prise du pouvoir (de manière réformiste : la social-démocratie ou révolutionnaire : le léninisme, blanquisme, guévarisme, etc.) et à l'organisation comme moyen suffisant en soi (l'attention portée uniquement sur les moyens et les méthodes non-autoritaires : décision au consensus, horizontalité, réseaux affinitaires). Le conseilisme envisage d'articuler ces deux dimensions pour faire triompher l'auto-gouvernement.

- La dimension de la temporalité et la capacité à perdurer. Est-ce une brèche condamnée à se refermer ? A nouveau deux stratégies semblent pointer vers la fragilité de cette expérience, à contre-courant de sa richesse potentielle. : une instrumentalisation des conseils ou sa fétichisation, un attachement à la forme. Au fond, cela traduit l'antinomie non résolue au sein de la nébuleuse socialiste entre les exigences d'efficacité et les exigences démocratiques.

Introduction de la troisième partie : la dimension organisationnelle

C'est la dimension qui doit concilier auto-émancipation et exigences d'efficacité. Elle est exprimée dans la critique du bolchevisme, l'analyse des relations entre l'ici et maintenant et les luttes contre les organisations sociales et économiques et les rapports entre « la masse et les chefs¹ », selon l'expression de Rosa Luxemburg.

Conclusion sur la dimension organisationnelle (partie 3)

Se pose le problème de la médiation au sein des organisations permanentes qui entendent défendre la représentation *et* les conseils.

- d'un côté, le substitutisme [le substitutisme est un travers politique consistant à négliger l'importance de l'auto-organisation des masses par rapport à

1 Note du cliviste : « La lutte de classe du prolétariat est la plus « profonde » de toutes les actions historiques qui se sont déroulées jusqu'à présent, elle embrasse la totalité des couches inférieures du peuple et, depuis qu'existe une société divisée en classes, c'est la première action qui corresponde à l'intérêt propre de la masse.

C'est pourquoi l'intelligence propre de la masse quant à ses tâches et moyens est pour l'action socialiste une condition historique indispensable tout comme l'inconscience de la masse fut autrefois la condition des actions des classes dominantes.

Par là, l'opposition entre les « chefs » et la majorité qui « trotte à sa suite », se trouve abolie, le rapport entre la masse et les chefs est renversé. L'unique rôle des prétendus « dirigeants » de la social-démocratie consiste à éclairer la masse sur sa mission historique. L'autorité et l'influence des « chefs » dans la démocratie socialiste ne s'accroissent que proportionnellement au travail d'éducation qu'ils accomplissent en ce sens. Autrement dit, leur prestige et leur influence n'augmentent que dans la mesure où les chefs détruisent ce qui fut jusqu'ici la base de toute fonction des dirigeants : la cécité de la masse, dans la mesure où ils se dépouillent eux-mêmes de leur qualité de chefs, dans la mesure où ils font de la masse la dirigeante, et d'eux-mêmes les organes exécutifs, de l'action consciente de la masse. [...] la connexion intime du mouvement socialiste avec l'essor intellectuel se réalise non pas grâce aux transfuges qui nous viennent de la bourgeoisie, mais grâce à l'élévation de la masse prolétarienne. » Rosa Luxemburg, *Masse et chefs* Spartacus, 1946.

l'importance des organisations existantes (partis, syndicats...) de type léniniste qui aboutit à un pouvoir autoritaire et à une bureaucratie.

- d'un autre côté, le spontanéisme qui, après les échecs révolutionnaires, pousse à un abandon de toutes formes d'organisations permanentes et se méfie de toutes les institutions du mouvement ouvrier.

Le conseillisme propose une articulation et une perspective médiane entre ces deux pôles.

Conclusion générale

Une démocratie radicale ne peut être envisager que *contre* l'État. Ce qui implique de se réapproprier les affaires publiques par une subjectivation politique déployée dans des actions du « grand nombre ». C'est donc aussi une lutte contre la professionnalisation de la politique.

Cette autogestion ne doit pas être comprise comme un refus des représentations et des médiations politiques, mais celles-ci doivent être encadrées rigoureusement.

Comme processus, on peut indiquer deux temps :

- Un ancrage dans des espaces concrets concernant la vie sociale du « grand nombre ». C'est une condition de la participation maximale à l'action politique : cela doit concerner des problèmes concernant directement les « gens ordinaires » et la participation doit produire un effet évident et visible sur les existences (capacités).

- Une extension horizontale combinant une délégation concentrique selon la logique de la subsidiarité, une forme de proximité et de confiance et un contrôle permanent. Cela implique à la fois une déprofessionnalisation et une réversibilité du commandement politique.

L'auteur finit son ouvrage par l'exemple du soulèvement zapatiste de 1994, renouant avec cette histoire oubliée en Europe de démocratie ancrée « en bas à gauche » *contre* l'État mexicain : déprofessionnalisation, déflation des inégalités gouvernants/gouvernés, apprentissage par la pratique, articulation du caractère offensif (EZLN) et constructif (*caracoles* et Conseils de bon gouvernement). Il remarque néanmoins que cette expérience, si elle a pu durer, ne s'est pas étendue et que les conditions d'existence des populations zapatistes sont toujours rudes.

Extrait de la recension : <https://www.contretemps.eu/democratie-conseils/>

« Au terme de cet itinéraire de recherche, la trajectoire de la démocratie des conseils peut être comparée à un chemin de crête bordé par les écueils du spontanéisme et du substitutisme qui jouent aux niveaux politique, stratégique et organisationnel. Les trois faces sous lesquelles est présenté le conseillisme tracent les contours inachevés de deux pôles antithétiques : d'un côté, un pôle dit « autoritaire » qui juxtapose une stratégie instrumentaliste avec une vision substitutiste de l'organisation ; d'un autre côté, un pôle dit « démocrate » ou « autonomiste » qui assemble fétichisme et spontanéisme. C'est à travers ces tensions fécondes que ces expériences ouvriraient des voies de traverse vers « le régime de la mise en cause permanente, symbole et garant d'une autonomie effective ». Elles prennent même valeur d'avertissement en se situant « à la lisière du communisme-léniniste, de l'anarchisme, du communisme libertaire et des théories spontanéistes », tranchant avec un substitutisme prédominant pour penser la réciprocité du « rapport nouveau entre expérience, conscience et organisation ». L'objectif d'apporter une pierre à l'édifice d'une boussole de l'émancipation est donc largement atteint pour qui veut se repérer dans le dédale des mouvements sociaux contemporains et le vide du signifiant démocratique. »